

### À PROPOS DU FONDS D'OBLIGATIONS VERTES MONDIALES CI

L'ampleur des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique est énorme. La plus grande coalition mondiale d'institutions financières engagées dans la transition de l'économie mondiale vers des émissions nettes zéro, la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero*, estime que plus de 32 000 milliards USD devront être investis dans des solutions pour lutter contre le changement climatique au cours de la prochaine décennie<sup>1</sup>. Les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (GES) sont un sous-produit d'une grande partie de l'économie, non seulement pour la production d'électricité, mais aussi pour le chauffage de nos bâtiments et les transports. Les GES sont également un sous-produit de la création des matériaux essentiels à l'économie mondiale : le ciment, l'acier et l'ammonium pour les engrais.

Face à un problème d'une telle ampleur, notre réaction ne peut être l'inaction. C'est pourquoi Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) a lancé le Fonds d'obligations vertes mondiales CI (le « Fonds »). L'objectif du Fonds est d'offrir un rendement global à long terme. Le Fonds suit une approche d'investissement qui se concentre sur les émetteurs durables et responsables en investissant principalement dans des obligations portant la mention écologique qui sont émises par des gouvernements, des organismes paragonnementaux et des entreprises à travers le monde.

### QUE SONT LES OBLIGATIONS VERTES?

Le Fonds utilise les critères suivants pour sélectionner des obligations vertes :

1. Obligations portant la mention verte : pour devenir une obligation verte, les émetteurs doivent faire une demande de certification par un tiers reconnu, comme un auditeur ou une société de cotation de facteurs environnementaux, sociaux et gouvernance. En règle générale, le fonds investira au moins 60 % de ses actifs dans des obligations vertes labellisées.

Les *principes des obligations vertes* établis par l'International Capital Market Association constituent l'une des principales références du marché en matière d'obligations vertes.<sup>2</sup> Selon cette norme, les fonds levés par l'émission d'obligations, l'utilisation des recettes, comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Énergie renouvelable
- Efficacité énergétique
- Prévention et contrôle de la pollution
- Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes
- Biodiversité terrestre ou aquatique
- Transport propre
- Gestion durable de l'eau et des eaux usées
- Adaptation au changement climatique
- Économie circulaire
- Bâtiments verts

Les quatre principes fondamentaux énoncés dans *les principes des obligations vertes* sont :

- 1) Utilisation des recettes
  - 2) Processus d'évaluation et de sélection des projets écologiques
  - 3) Gestion des produits
  - 4) Signalement de l'impact environnemental
2. Obligations étiquetées vertes, obligations non étiquetées et autres titres à revenu fixe faisant partie de l'indice de référence « Bloomberg MSCI Global Green Bond Index » :
    - La méthodologie de l'indice de référence par MSCI ESG Research est utilisée pour évaluer les obligations vertes admissibles à l'indice afin de s'assurer qu'elles adhèrent aux *principes des obligations vertes*

<sup>1</sup> [Glasgow Financial Alliance for Net Zero : Financing Roadmaps \(gfanzero.com\)](https://www.gfanzero.com/)

<sup>2</sup> [Green-Bond-Principles June-2022-280622.pdf \(icmagroup.org\)](https://www.icmagroup.org/green-bond-principles-june-2022-280622.pdf)

3. Les obligations étiquetées vertes, qui ne font pas partie de l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond, sont soumises à l'évaluation qualitative du gestionnaire de portefeuille, si l'émetteur a déclaré que le produit sera utilisé pour promouvoir le climat ou d'autres objectifs de durabilité environnementale :
  - Par exemple, Hydro-Québec est un fournisseur d'énergie renouvelable qui ne fait pas certifier ses obligations en tant qu'obligations vertes parce qu'il estime que le marché comprend déjà que l'utilisation des fonds est destinée à la production d'énergie à faible teneur en carbone et donc « verte ».

Au 31 décembre 2022, 86 % du Fonds était investi dans des obligations étiquetées comme vertes.<sup>3</sup> Les 7 % restants ont été investis dans des obligations à court terme du gouvernement canadien afin d'assurer la diversification nécessaire au sein du fonds sur la portion à court terme de la courbe obligataire, où les investissements verts sont limités.

## À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport est le premier rapport de GMA CI qui démontre le critère « vert » : l'utilisation des recettes pour l'économie propre. Il mesure également la performance environnementale du Fonds, à savoir l'évitement/la suppression des émissions de dioxyde de carbone. Le rapport respecte l'obligation de déclaration des principes des obligations vertes de l'ICMA et les lignes directrices sur la mesure de la performance environnementale du *cadre harmonisé des Nations unies pour les rapports d'impact*<sup>4</sup>. Voir la section Méthodologie pour les notes sur les calculs d'émissions, où nous indiquons que nous nous appuyons uniquement sur les informations fournies par les émetteurs d'obligations et que nous n'avons pas produit nos propres estimations.

Le Fonds a été lancé le 22 septembre 2022<sup>5</sup>. Le rapport couvre les participations dans le Fonds le 31 décembre 2022. L'avantage environnemental est indiqué sur une base annuelle, en supposant que l'investisseur conserve le Fonds pendant une année entière, jusqu'au 22 septembre 2023 au moins.

## MESURES DE RENDEMENT CLÉS<sup>6</sup>

1. **Activités écologiques financées – Utilisation des recettes** : Le Fonds finance principalement le transport propre (40,2 %) et l'énergie renouvelable (19,9 %), ainsi que l'efficacité énergétique (14,7 %) et les bâtiments écologiques (9,1 %). Ces chiffres sont basés sur les informations que nous avons reçues de 82 % des émetteurs d'obligations du Fonds.
2. **Impact environnemental – Évitement des émissions de dioxyde de carbone** : Chaque année, le Fonds évite ou élimine environ 600 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par million de dollars américains investis. Ces chiffres sont basés sur les informations que nous avons reçues de 59 % des émetteurs d'obligations du Fonds. Cela équivaut à retirer 130 voitures de la route chaque année<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Source : GMA CI, Bloomberg Finance LP

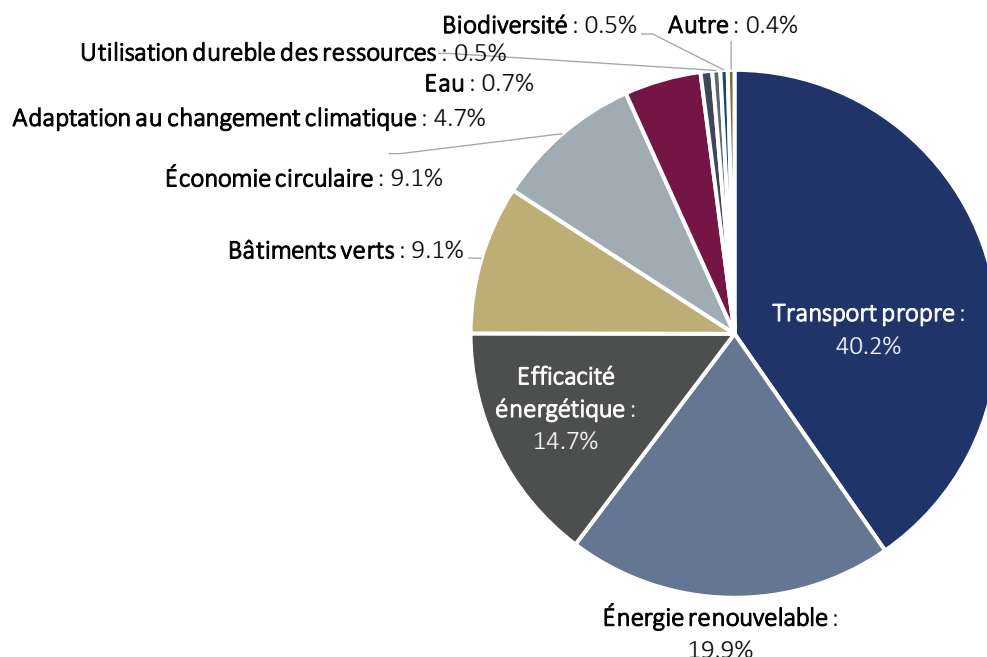
<sup>4</sup> [Handbook-Harmonized-Framework-for-Impact-Reporting-220420.pdf \(ifc.org\)](#)

<sup>5</sup> Le Fonds a démarré en interne le 22 septembre 2022 par un financement d'amorçage et a été lancé le 27 septembre 2022 pour les investisseurs particuliers.

<sup>6</sup> Dans la plupart des cas, les dernières informations disponibles auprès des émetteurs d'obligations au moment de la publication du présent rapport concernaient l'année 2021. 82 % des émetteurs au sein du Fonds ont divulgué l'utilisation des recettes et 59 % ont divulgué l'évitement des émissions de carbone, soit par le biais d'un rapport public, soit par un engagement direct avec notre équipe GMA CI.

<sup>7</sup> US Environmental Protection Agency: [Greenhouse Gas Emissions from a Typical Passenger Vehicle \(EPA-420-F-18-008, avril 2018\)](#)

**Tableau 1 : Activités écologiques financées – Utilisation des recettes<sup>8</sup>**



Remarques :

a) Basé sur 82 % des émetteurs qui ont déclaré l'utilisation des recettes;

b) L'obligation verte du gouvernement du Canada (4 % du portefeuille) n'a pas encore déclaré l'utilisation des recettes;

c) Les 14 % restants du portefeuille sont investis dans des liquidités (7 %) et des obligations d'État canadiennes à court terme (7 %) qui ne sont pas étiquetées vertes. La disponibilité des obligations vertes est limitée sur la portion à court terme de la courbe obligataire, mais la diversification du portefeuille est nécessaire.

Reportez-vous à la section Méthodologie pour plus de détails.

**Tableau 2 : Impact environnemental – Évitement des émissions de dioxyde de carbone**

Émetteurs	Titres en obligations vertes	Pondération dans le portefeuille	Impact sur les bénéficiaires (évitement de tonnes équivalentes de CO <sub>2</sub> /millions USD)
<b>Gouvernement et crédit gouvernemental</b>			
Gouvernement des Pays-Bas	NETHER 0,5 15/01/40	4,50 %	155
CDP Financial Inc	CADEPO 3,8 02/06/27	4,20 %	4 <sup>10</sup>
Province de l'Ontario	ONT 1,85 01/02/27	3,90 %	15
Province de l'Ontario	ONT 2,65 05/02/25	7,70 %	15
Ontario Teachers' Finance Trust	ONTTFT 4,45 02/06/32	3,50 %	533
Province de Québec	Q 3,65 20/05/32	3,90 %	2 <sup>10</sup>
Ville de Toronto	TRNT 2,6 24/09/39	2,60 %	13
South Coast British Columbia Transportation Authority	SOUCOA 2,65 29/10/2050	2,10 %	3 <sup>10</sup>
Ville d'Ottawa	Ottawa 2,5 11/05/2051	2,00 %	32
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	KFW 2 15/11/29	8,90 %	136
Kommunalbanken	KBN 3,8 07/12/27	3,50 %	11
<b>Sociétés émettrices</b>			
Apple	AAPL 3 20/06/27	4,40 %	5241 <sup>9</sup>
Bank of America	BAC 2,456 22/10/25	4,50 %	1881 <sup>9</sup>
Brookfield Finance Inc	BNCN 2,724 15/04/31	3,80 %	7 <sup>10</sup>

<sup>8</sup> Calcul de Gestion mondiale d'actifs CI basé sur les rapports des émissions sous-jacentes

Émetteurs	Titres en obligations vertes	Pondération dans le portefeuille	Impact sur les bénéfiques (évitement de tonnes équivalentes de CO <sub>2</sub> /millions USD)
		Total : 59 % <sup>11</sup>	En moyenne, environ 600 tonnes de CO <sub>2</sub> /million USD ont été évitées.

Source : GMA CI en fonction des informations fournies par les émetteurs

Remarques : Nous n'avons utilisé que les émetteurs d'obligations (sociétés et gouvernements) qui déclarent l'impact des projets financés. Nous n'avons pas utilisé nos propres estimations; cependant, nous avons fait plusieurs hypothèses conservatrices pour normaliser les rapports d'un émetteur au niveau du fonds (voir la Méthodologie).

<sup>9</sup> L'impact des réductions d'émissions par million de dollars déclaré par Apple et Bank of America était beaucoup plus élevé que les autres. Veuillez consulter les profils des émetteurs ci-dessous pour obtenir une explication.

<sup>10</sup> Les obligations à faible émission sont principalement des sociétés de transport en commun. Ces projets sont évidemment bénéfiques, mais les estimations semblent souvent faibles parce que les calculs de transfert modal ne sont pas pris en compte entièrement.

<sup>12</sup> Seulement 59 % des émetteurs ont signalé la mesure d'impact.

Avis de non-responsabilité : ces estimations sont basées sur des hypothèses conservatrices et l'impact réel peut différer des projections initiales.

## EXEMPLES DE TITRES

Les deux émissions obligataires ayant l'impact le plus important sont celles de Bank of America et d'Apple.

### Profil de l'émetteur : Apple<sup>13</sup>

Apple s'est fixé pour objectif de devenir neutre en carbone d'ici 2030 en réduisant de 75 % les émissions liées à ses activités et en utilisant des compensations carbone pour le reste de ses émissions. Pour ce faire, Apple mise sur l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables et collabore avec ses fournisseurs afin de réduire les émissions liées à la fabrication et à la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, Apple a investi dans Elysis pour produire de l'aluminium à faible teneur en carbone en utilisant une technologie brevetée qui élimine les émissions directes de GES du processus de fusion traditionnel.

Pour les émissions inévitables, Apple investit dans l'élimination du carbone avec des compensations carbone REDD+ qui visent à séquestrer le carbone dans les forêts et les mangroves en restaurant des terres dégradées et stériles. Ces projets sont vérifiés dans le cadre du Verified Carbon Standard (VCS) et des Climate, Community and Biodiversity Standards (CCBS).

En 2021, Apple a fait état de l'impact global du programme d'obligations vertes, l'émission s'élevant à 2 milliards d'euros et à 1 milliard USD. Apple estime que ses projets financés par des obligations vertes ont permis des réductions de près de 2 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an. Étant donné que la société a alloué 550 millions USD, cela représente 5 241 tonnes de réduction des émissions de GES par an et par million USD.

### Profil de l'émetteur : Bank of America<sup>14</sup>

Bank of America a pour objectif d'atteindre un niveau net zéro dans ses opérations, sa chaîne d'approvisionnement et ses activités de financement avant 2050. Dans le cadre de cet engagement, la banque s'est fixé pour objectif d'allouer 1 500 milliards USD d'ici 2030 à la finance durable pour soutenir la transition environnementale et le développement inclusif.

L'émission d'obligations vertes de la banque dans notre Fonds a permis de financer des projets solaires et éoliens qui, selon les estimations de la banque, devraient permettre d'éviter plus de 3 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an. L'obligation était une émission de 2 milliards USD, soit 1 881 tonnes de réduction des émissions de GES par année par million USD.

<sup>12</sup> Apple Green Bond Impact Report [Apple's FY2021 Green Bond Impact Report \(g4cdn.com\)](https://www.apple.com/energy/environment/sustainability/green-bond-impact-report)

<sup>14</sup> Environmental, Social & Governance-Themed Bond Report (bankofamerica.com)

## MÉTHODOLOGIE

1. Nous avons demandé aux émetteurs d'obligations de nous fournir des informations appropriées sur les deux paramètres que nous avons mesurés : l'utilisation des recettes et l'évitement des émissions. Nous n'avons pas utilisé nos propres estimations pour l'évitement des émissions. Cependant, nous avons fait des hypothèses pour normaliser les rapports sur les émissions évitées au niveau total du Fonds.
2. Dans le cas d'investissements réalisés par des entités publiques qui ont amorcé, permis ou subventionné des investissements de parties privées pour qu'ils soient rentables, nous avons réparti l'impact en fonction d'une estimation prudente du ratio de la subvention par rapport à l'ensemble des dépenses opérationnelles et des dépenses en capital du projet.
3. Dans la mesure du possible, nous avons cherché à obtenir des informations sur l'impact au niveau de l'émission et, sinon, nous avons opté pour a) les informations globales au niveau de l'émetteur ou b) les informations précédentes au niveau de l'émission.
  - a. En l'absence d'informations sur l'impact des obligations que nous avons achetées, nous avons procédé à une extrapolation à partir des informations publiées par les émetteurs sur leur programme global d'émission d'obligations vertes (c'est-à-dire des informations globales sur plusieurs émissions). Dans ces cas, nous avons supposé que tous les projets verts étaient financés par des obligations multiples en parts proportionnelles. Nous avons ensuite calculé au prorata l'impact sur notre propre émission.
  - b. Si l'émetteur a fourni des détails au niveau de l'émission qui ne mentionnaient pas l'obligation que nous détenions, en raison du calendrier des rapports d'impact, nous avons supposé que l'impact marginal de l'obligation que nous avons achetée était le même que celui des obligations mentionnées dans le rapport d'impact le plus récent.
4. Lorsque l'émetteur a levé des fonds pour financer un projet en cours de construction, nous avons supposé l'impact d'un projet construit et opérationnel.
5. Nous n'avons divulgué l'impact que des fonds attribués et non des fonds détenus en liquidités.
6. Au niveau de notre Fonds, nous avons standardisé l'évitement des émissions de carbone de l'émetteur sur une base annuelle par million USD.
7. Titres en portefeuille au 31 décembre 2022 L'utilisation des recettes et la réduction des émissions de carbone concernent l'année 2021. Dernières informations disponibles au moment de la publication du présent rapport.
8. Taux de change au 31 décembre 2022 : EUR/USD 1,07, CAD/USD 0,738 et NOK/USD 0,101.

**Pour plus d'information, veuillez visiter [ci.com](https://www.ci.com).**

---

## **AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

Ce rapport d'impact sur les obligations vertes est fourni à titre informatif seulement et peut être modifié sans préavis. Ce document est fourni à titre de source générale d'information et ne doit pas être considéré comme un conseil personnel, juridique, comptable, fiscal ou d'investissement, ni être interprété comme une approbation ou recommandation d'une entité ou d'une valeur mobilière discutée. Les titres peuvent être modifiés. Tous les efforts ont été déployés pour s'assurer que l'information contenue dans ce document était exacte au moment de sa publication. Les conditions du marché pourraient varier et donc influencer sur les renseignements contenus dans le présent document. Tous les tableaux et toutes les illustrations dans le présent document sont à titre d'illustration seulement. Ils ne visent en aucun cas à prévoir ou extrapoler des résultats de placement. Nous recommandons aux particuliers de demander l'avis de professionnels, le cas échéant, au sujet d'un investissement précis. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller professionnel avant d'apporter tout changement à leurs stratégies d'investissement.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; Gestion mondiale d'actifs CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts. Les conditions du marché pourraient varier et donc influencer sur les renseignements contenus dans le présent document.

Certains énoncés contenus dans le présent document constituent des énoncés prospectifs. Est considéré comme un énoncé prospectif (« EP ») tout énoncé correspondant à des prévisions ou dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportant, ainsi que tout énoncé incluant des verbes comme « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « viser », « entendre », « croire », « estimer », « évaluer », « être possible », « être d'avis » ou tout autre mot ou expression similaire. Les énoncés prospectifs qui ne constituent pas des faits historiques sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats ou événements qui surviendront pourraient être donc substantiellement différents des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de rendement futur. Ils sont, par définition, fondés sur de nombreuses hypothèses. Bien que les énoncés prospectifs contenus aux présentes soient fondés sur des hypothèses que Gestion mondiale d'actifs CI et le gestionnaire de portefeuille considèrent comme raisonnables, ni Gestion mondiale d'actifs CI ni le gestionnaire de portefeuille ne peuvent garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés prospectifs. Il est recommandé au lecteur de considérer ces énoncés prospectifs avec précaution et de ne pas leur accorder une confiance excessive. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser de tels énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou de tout autre facteur qui pourrait influencer sur ces renseignements et décline toute responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige.

Les investissements dans un fonds commun de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment, et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.

© CI Investments Inc., 2023. Tous droits réservés.

Publié le 29 mars 2023